

News

BCLP ACCOMPAGNE VOLTA SUR SA LEVÉE DE FONDS DE 40M€ AUPRÈS DE TILT CAPITAL PARTNERS (GROUPE SIPAREX)

Oct 30, 2023

Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP) intervient aux côtés du Groupe Volta dans le cadre de l'entrée à son capital du Groupe Siparex, accompagné de Bpifrance et Socadif (Groupe Crédit Agricole). Eiffel Essentiel, actionnaire depuis 2021, participe également à ce nouveau tour de table.

Développeur indépendant d'énergie qui finance, construit et exploite des installations de production d'énergie renouvelable, le groupe Volta dispose de plus de 100 MW de projets solaires et éoliens en exploitation et développe un portefeuille de plus de 500 MW de projets sur l'ensemble de ses géographies, en France, en Pologne et dans le monde. Le groupe connaît une forte croissance ces 3 dernières années et devrait générer un chiffre d'affaires supérieur à 20 M€ en rythme annualisé fin 2023.

Cette opération permettra à Volta d'accélérer le développement de sa plateforme, de développer de nouveaux projets et d'atteindre un total de plus de 1GW de projets en exploitation et en développement d'ici 3 à 5 ans.

BCLP a réalisé une due diligence juridique avec une équipe composée de Jean-Pierre Delvigne, avocat associé, Maryne Gouhier, avocate senior, et Alice Léveillé, avocate, sur les aspects projets et droit de l'énergie ; Kai Volpel, avocat of counsel, Clément Tavenard, avocat senior, Maël Bobard et Eloïse Loiseau, avocates, sur les aspects Corporate et Financement.

RELATED CAPABILITIES

- Energy Transition
- Renewables & Storage
- Corporate

MEET THE TEAM



Jean-Pierre Delvigne

Paris

jeanpierre.delvigne@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 58](tel:+33(0)144177758)



Kai Völpe

Paris

kai.volpel@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 33](tel:+33(0)144177733)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.